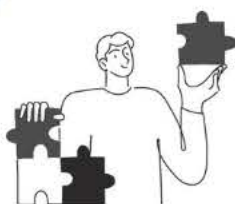




L'AIDE FINANCIÈRE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE



Un montant de base
315 € à 787 €

*Montant individualisé en fonction
de la situation personnelle*



Un forfait pour la restauration
84 €



Un forfait mobilité
12 € à 116 €



Montant total par versement
411 € à 987 €

L'aide versée n'est pas imposable

**L'aide financière peut être cumulée avec
l'ensemble des aides sociales**

(RSA, APL, Allocations familiales, etc ...)

Le montant de ces aides peut être réajusté

Simulateur de l'aide financière

*Vous envisagez ou vous allez commencer
une formation financée par la Région
Bretagne ? **Estimez le montant de l'aide
financière que vous pourrez percevoir
pendant votre formation !***

